

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DIJON - 2104 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 18/05/2026 - 5538 - 2014 B 00688 - 803 273 424 - CYPRIEN ARLAUD

SASU CYPRIEN ARLAUD**ETATS FINANCIERS**

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

12 MAI 2026

21000 DIJON

**BILAN - ACTIF****ACTIF**

	Valeurs nettes au 31/10/25	Valeurs nettes au 31/10/24	Variation en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	532 108	532 108		
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	532 108	532 108		
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)				
Autres (3)	10 294	7 868	2 426	31
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	86 715	16 483	70 232	426
Charges constatées d'avance(3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	97 008	24 351	72 658	298
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	629 116	556 458	72 658	13

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Dijon
le18..MAI.2026.. sous le n° B
2026/5538

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

SASU CYPRIEN ARLAUD**ETATS FINANCIERS****BILAN - PASSIF**

PASSIF	Valeurs au 31/10/25	Valeurs au 31/10/24	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 5 000)	5 000	5 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	500	500		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	253 231	336 141	-82 910	-25
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	310 056	167 090	142 965	86
SITUATION NETTE	568 787	508 731	60 056	12
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	568 787	508 731	60 056	12
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)	48 687	46 936	1 751	4
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	825	791	34	4
Dettes fiscales et sociales	10 817		10 817	
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	60 329	47 727	12 602	26
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	629 116	556 458	72 658	13
(1) Dont à plus d'un an				
(1) Dont à moins d'un an	60 329			
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

SASU CYPRIEN ARLAUD**ETATS FINANCIERS****COMPTE DE RÉSULTAT**

	Du 01/11/24 Au 31/10/25	% CA	Du 01/11/23 Au 31/10/24	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	50 000	100			50 000	
Montant net du chiffre d'affaires	50 000	100			50 000	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	50 000	100			50 000	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	2 444	5	3 300		-856	-26
Impôts, taxes et versements assimilés	380	1			380	
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts						
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	18				18	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	2 842	6	3 300		-458	-14
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	47 158	94	-3 300		50 458	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

SASU CYPRIEN ARLAUD**ETATS FINANCIERS****COMPTE DE RÉSULTAT**

	Du 01/11/24 Au 31/10/25	% CA	Du 01/11/23 Au 31/10/24	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	274 040	548	171 800		102 240	60
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	400	1	426		-26	-6
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	274 440	549	172 226		102 214	59
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 725	3	1 836		-111	-6
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	1 725	3	1 836		-111	-6
RÉSULTAT FINANCIER	272 715	545	170 390		102 325	60
RÉSULTAT COURANT avant impôts	319 873	640	167 090		152 782	91
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	9 817	20			9 817	
TOTAL DES PRODUITS	324 440	649	172 226		152 214	88
TOTAL DES CHARGES	14 384	29	5 136		9 249	180
Bénéfice ou Perte	310 056	620	167 090		142 965	86

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

05047 - SASU CYPRIEN ARLAUD

Du 01/11/2024 au 31/10/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/10/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

05047 - SASU CYPRIEN ARLAUD

Du 01/11/2024 au 31/10/2025

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
SARL ARLAUD NEGOCE - 0 RUE D'EPERNAY 21220 MOREY-S			73,00	
WINEYES - 41 RUE D EPERNAY 21220 MOREY ST DENIS - 8			100,00	
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
DOMAINE ARLAUD PERE ET FILS - 41 RUE D EPERNAY 2122			11,17	
A.J.B - 41 RUE D'EPERNAY 21220 MOREY-SAINT-DENIS - 98			17,23	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				



CYPRIEN ARLAUD

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros

Siège social : rue d'Epernay

21220 MOREY SAINT DENIS

803 273 424 RCS DIJON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 20 AVRIL 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 octobre 2025 s'élevant à 310 055,63 euros de la manière suivante :

A titre de dividende global à l'Associé Unique	300 000,00 euros
Soit 50,00 euros par action	
Le solde	10 055,63 euros
En totalité au compte « report à nouveau »	-----
Pour former un montant affecté de	310 055,63 euros

Le dividende serait mis en paiement au siège social à l'issue de l'assemblée générale.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 300 000,00 euros.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1^{er} janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

	2024	2023	2022
Dividende unitaire	50	27	113.40
Nombre de parts	5 000	5 000	5 000
Dividende global	250 000	135 000	567 000
Dividende global éligible à l'abattement	250 000	135 000	567 000
Dividende global non éligible à l'abattement	/	/	/

Certifié conforme
Le Président

